



**Ordre du jour de l'AG du mercredi 28 février 2024 à 19h30**  
**Salle du conseil communal de la commune de Montanaire,**  
**Rue de la Porte 3 (1<sup>er</sup> étage), Thierrens**

1. Accueil
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Contrôle des présences
4. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2023
5. Comptes 2023
  - Présentation des comptes
  - Rapport des vérificateurs
  - Approbation et décharge de la caissière
  - Nomination de deux vérificateurs-traces et d'un-e suppléant-e
6. Démission et élection d'une nouvelle membre du comité
7. Bref résumé de l'édition 2023 et perspectives pour 2024
8. Divers